

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fondé à Paris en 1920, Gide est, avec 12 bureaux dans le monde, l'un des premiers cabinets d'avocats internationaux. Il rassemble 550 avocats de 35 nationalités différentes, reconnus parmi les meilleurs spécialistes de chacune des branches du droit national et international des affaires. Dans ses bureaux en Europe, Asie, Amérique du Nord, Afrique et au Moyen-Orient, Gide met au service de ses clients sa parfaite connaissance des marchés locaux, son expertise régionale et les ressources d'un cabinet international.

Gide a su très tôt développer une compétence spécifique dans le secteur des énergies renouvelables, reconnue par les différents acteurs du marché. Le cabinet accompagne notamment le montage de divers projets éoliens, solaires photovoltaïques et de cogénération en France et à l'étranger en assistant les parties prenantes aux différents stades de développement du projet (maîtrise foncière, autorisation d'urbanisme, raccordement, obligation d'achat). Gide est également intervenu auprès de nombreux investisseurs français et internationaux dans l'acquisition, le financement et la restructuration de portefeuilles de projets. Nos avocats ont une grande expérience des contentieux liés aux projets d'énergies renouvelables devant les juridictions administratives et civiles.

Gide comprend une équipe pluridisciplinaire dédiée aux énergies renouvelables qui permet de répondre aux besoins et attentes spécifiques des opérateurs de ce secteur. Cette équipe est composée d'avocats spécialistes en droit de l'énergie, droit de l'urbanisme et droit de l'environnement, droit immobilier, fusions-acquisitions, droit fiscal, contentieux, financement de projets, ainsi qu'en droit des marchés de capitaux.

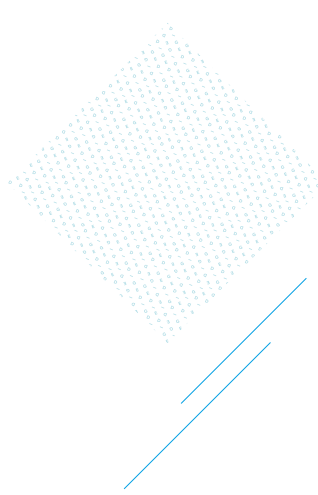
Le cabinet intervient sur des dossiers complexes d'acquisition et de financement de projets d'énergies renouvelables, toutes filières confondues et souvent sur plusieurs juridictions, impliquant un audit juridique préalable d'importants portefeuilles de projets permettant d'identifier les risques et de contribuer ainsi à la juste valorisation d'un projet.

Gide est membre du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

Les filières

Nos avocats ont une large expérience dans le conseil auprès des opérateurs économiques face aux nouveaux enjeux du développement durable, notamment en matière de production d'électricité d'origine renouvelable, ainsi que dans le cadre de la mise en place de mécanismes de réduction et de limitation des émissions de gaz à effet de serre. Ils conseillent régulièrement ces opérateurs dans les filières suivantes :

- **L'éolien**
- **Le solaire** (photovoltaïque et thermique)
- **L'hydroélectrique** (micro-centrale et procédure d'appel d'offres pour l'attribution de concessions)
- **Biomasse, biogaz, filière bois, cogénération**
- **Quotas d'émission de gaz à effets de serre**



ALGER
BRUXELLES
CASABLANCA
ISTANBUL
LE CAIRE
LONDRES
NEW YORK
PARIS
PÉKIN
SHANGHAI
TUNIS
VARSOVIE

Nos clients

L'équipe Energies renouvelables conseille quotidiennement les différents acteurs du secteur des énergies renouvelables. Elle intervient aussi bien pour des opérateurs historiques que pour des nouveaux entrants sur ce marché dynamique, pour des clients français et internationaux, tant pour des grands groupes industriels que pour des PME-PMI et des bureaux d'études.

Elle conseille différents acteurs impliqués à chaque stade du développement et de la réalisation des projets d'énergies renouvelables :

- Développeurs,
- Constructeurs de turbines et fabricants / distributeurs d'installations photovoltaïques,
- Entreprises de production et de fourniture d'électricité,
- Investisseurs / fonds d'investissement, banques,
- Associations professionnelles, entités publiques, agences gouvernementales.

Nos domaines d'intervention

Nos avocats interviennent dans les domaines suivants :

- **Droit de l'énergie** (autorisations administratives, obligation d'achat, raccordement au réseau),
- **Droit de l'urbanisme et de l'environnement** (respect des règles d'urbanisme, autorisations de construire et contraintes environnementales),
- **Droit immobilier** (maîtrise du foncier, contrats de bail),
- **Droit de la construction** (contrats de développement, clés en main, maîtrise d'ouvrage, maintenance),
- **Fusions-acquisitions / Droit des sociétés** (vente / acquisition et restructuration de portefeuilles de projets, mise en place de joint ventures, introduction en bourse),
- **Droit fiscal** (structuration de transactions, optimisation fiscale, évaluation de la fiscalité du projet),
- **Contentieux** de l'annulation des autorisations de construire, responsabilité civile / droit de la construction, procédure d'expertise,
- **Financement de projets** (mise en place de financements par prêts simples ou financements structurés, sûretés bancaires).

Michel Guénaire is well versed in regulatory and litigious matters arising from the French energy sector. He advises prominent domestic energy companies and foreign financial institutions, as well as state entities. Clients say: 'He is very practical and solution-oriented, and he also provides excellent analysis.' »

Chambers Europe 2019

John Crothers regularly handles matters across Africa, with experience in renewable energy, infrastructure and utilities projects, including project finance and PPP matters. He is well versed in advising governmental bodies and significant financial institutions such as the IFC. »

Stéphane Vernay is an 'outstanding business lawyer' according to clients, who add: 'He has broad experience in terms of jurisdictions and industries. As a result, he is able to provide high value advice for structuring complex industrial projects.' He handles energy and transportation projects, with particular expertise in African matters. »

Chambers Global 2019

Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I. advises on several of Africa's largest traditional power, LNG and oil, hydropower and renewables projects, representing sponsors, investors and state entities. The practice is notably assisting EGL and the contracting states with the development of the Ruzizi III 147MWh hydropower plant in the Grands Lacs region. Other highlights include advising EDF on the development of six EPR nuclear reactors in India. The firm houses leading regulatory expertise in Michel Guénaire, who acts for several of France's main energy operators, frequently handling strategic regulatory disputes. He is notably representing electricity grid operator Enedis in facing claims concerning feed-in tariffs from around 130 solar power producers. Stéphane Vernay, John Crothers, Marie Bouvet-Guiramand and counsels Victor Grandguillaume and Nicolas Jean are highly regarded. Petroci, Engie and the state of Mauritania are other clients. »

Legal 500 EMEA 2019

CONTACTS

MICHEL GUÉNAIRE
guenaire@gide.com

JOHN D. CROTHERS
crothers@gide.com

STÉPHANE VERNAY
vernay@gide.com